

**COMMUNE DÉLÉGUÉE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU MARDI 5 MAI 2015**



L'an deux mille quinze, le 5 mai à 18h30, s'est réuni le conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Etaient présents : Mmes CANTE, NOUZILLE, CHARPENTIER, Mrs GOMMARD, JEGO, PELÉ, GAUTIER, CAMUS et LOISON.

Absent excusé: Ø

Absent : M. MOUSSAY

Convocation du 28 avril 2015

M. PELÉ est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du conseil communal du 27 février 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

POINT SUR LA COMMUNE NOUVELLE :

Délibération n° 150505-01

☞ **Finances :**

Monsieur le maire délégué fait part aux membres du conseil communal du vote du budget 2015 par la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne. Pas de remarques particulières en section de fonctionnement. En investissement, l'ensemble des projets de la commune déléguée de St Rigomer des Bois a été intégré au budget. Soit :

- Enfouissement des réseaux EDF et téléphone au Buisson,
- Aménagement urbain de l'agglomération du Buisson / route de Mamers,
- Installation d'alarmes anti-intrusions dans les différents bâtiments communaux,
- Acquisition de 3 nouvelles tables de pique-nique pour la Charmille,
- Projets en lien avec l'association « Gaston Floquet », financés par la vente des œuvres de l'artiste,
- Acquisition de bornes à incendie.

Des travaux de voirie sont également prévus, en complément de la réfection de la Route Forestière de Saint Rigomer faisant l'objet d'un financement particulier :

- Revêtement de la Route des Egremondières,
- Busage et réfection d'une tête de pont Rue aux Chèvres,
- Réaménagement du fossé au Bas Larrey, Route des vingt jours.

Monsieur le maire délégué fait également part du vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Le produit de la taxe d'habitation sera, globalement, en baisse de 3% sur la commune de Villeneuve en Perseigne. Néanmoins, la suppression au 1^{er} Janvier 2015 de l'Abattement Général à la Base en vigueur à Saint Rigomer entrainera, automatiquement, une hausse modérée du montant de cet impôt pour les habitants de notre commune.

☞ **Actualités :**

Mme Cante rend compte de la réunion à laquelle elle a participé, entre la Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne et la Communauté Urbaine d'Alençon.

L'objet de cette rencontre était de recenser les différents équipements sur la Commune Nouvelle, pour étudier l'impact financier d'une éventuelle intégration future.

M. Loison indique qu'il serait judicieux d'effectuer une comparaison financière entre la Communauté de Communes du Saosnois et la Communauté Urbaine d'Alençon.

M. Camus informe le conseil de la réunion qui a eu lieu à Mamers entre l'ONF, les élus des communes de la Forêt de Perseigne et les partenaires du Département (Parc Normandie Maine, Sarthe Développement, Conseil Départemental). Si l'objet de la réunion, à l'initiative de l'ONF, était bien la mise en place de structures d'accueil et d'activités touristiques sur le domaine forestier, le débat s'est, dans un premier temps, focalisé sur la fermeture des routes forestières, compromettant, de facto, l'accès à différents sites intéressants de la forêt.

Un Comité de Pilotage va néanmoins être mis en place pour réfléchir à la mise en place d'une animation touristique en Forêt de Perseigne (prochaine réunion le lundi 29 Juin à Saint Rigomer).

ACTIONS LOCALES :

Délibération n° 150505-02

☞ Travaux d'enfouissement des réseaux au « Buisson » :

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone au Buisson sont en cours. Des devis ont été sollicités auprès de deux entreprises pour créer un nouvel éclairage public (fourniture et pose de candélabres), avec extension sur les poteaux existants Rue aux Chèvres et voies attenantes.

Monsieur le maire délégué fait part du courrier qu'il a envoyé à Mme la Préfète lui demandant l'autorisation de rétrécir la largeur de la voie départementale sur toute la longueur de l'agglomération, qui passerait de 9 mètres à 6,50 mètres, dans le cadre de l'aménagement du hameau du Buisson.

Suite à cela, il propose de réunir prochainement la commission communale des travaux afin d'affiner au mieux ce projet.

☞ Tables de Pique-nique :

Trois tables de pique-nique, identiques à celles installées à la Charmille l'année passée, ont été commandées.

☞ Analyse de sol au « Champ Morichon » :

Deux bureaux d'études vont être contactés afin de chiffrer cette analyse.

☞ Organisation d'une nouvelle réunion avec les agriculteurs de la commune :

Comme celles qui ont été organisées ces dernières années, une nouvelle réunion pourrait être proposée mi-septembre. Elle permettra un tour d'horizon sur les collecteurs ayant besoin d'entretien, et sur d'éventuels autres problèmes rencontrés.

Autres projets :

Monsieur le maire délégué propose d'insérer à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission communale des travaux le point suivant : « Procédures à l'encontre des contrevenants au Code de l'Urbanisme ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Le chemin de randonnée élaboré par l'Association pour un Développement Harmonieux et Raisonné de St Rigomer a été balisé le 28 Avril dernier. Il figurera bien dans le topo guide des chemins de randonnée du Parc Normandie Maine qui paraîtra mi Mai.

Des travaux de nettoyage sont en cours autour de l'ancien lavoir du Buisson. Une remise en état du lavoir lui-même sera opérée prochainement.

Fin de séance à 20.h 00

Fait et délibéré à la date ci-dessus

Ont signé les membres présents